



RCS : ARRAS

Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00401

Numéro SIREN : 511 066 722

Nom ou dénomination : B.S.M.

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2014 sous le numéro de dépôt 98

B.S.M.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 35 000 euros
Siège social : 1 Parc d'Entreprises de la Motte du Bois
62440 HARNES

511 066 722 RCS ARRAS
SIRET 511 066 722 00014

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 JUILLET 2013

... ..
QUATRIEME DECISION

Sur proposition de la gérance, après avoir constaté que la société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31/03/2013 deux des trois seuils prévus par l'article L. 223-35 al. 2 et R.221-5 imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes Titulaire et d'un Commissaire aux Comptes Suppléant, l'Assemblée Générale décide de nommer :

La société MAZARS

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
domiciliée professionnellement à VILLENEUVE D'ASCQ 59650 – Parc de la
Cimaise 28 rue du Carrousel – BP 78
et ayant son siège social Tour Exaltis, 61 rue Henri Régnauld 92075 PARIS LA DEFENSE
Immatriculée au registre du commerce de NANTERRE sous le numéro 784 824 153,
en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour six exercices.

Madame Audrey GUGGINO-CRENU

domiciliée professionnellement à VILLENEUVE D'ASCQ 59650 – Parc de la
Cimaise 28 rue du Carrousel – BP 78
en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour la durée du Commissaire aux
comptes titulaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

CINQUIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

... ..
Pour extrait certifié conforme

Le Gérant
Arnaud HANQUEZ

GREFFE DU TRIBUNAL

DE COMPTES D'ARRAS